

Réunion action vélo du 1 juillet 2019.

Présents :

Annie, Michèle, Jean-yves, Vincent, Pascal, Benoît, Arnaud, Barabra T.

Excusés : Rose, Nicolas.

Mise en œuvre du plan vélo Métropolitain

- Demander à la mairie la mise à disposition de la brochure papier « plan vélo 2019-2024 » (Michèle).
- Demander à la Mairie la continuité de la ligne 2 Est Huveaune (qui va de Marseille à la Penne sur Huveaune) jusqu'à Aubagne
- Demander un comité de suivi de cette ligne jusqu'à Aubagne. (Michèle).

Sur la RD2, les surlargeurs vont être transformée en piste cyclable sécurisée.

Traversée d'Aubagne par la V65 : organiser une réunion de travail entre Arnaud, Benoît et Alain Michel. (Benoît). Diffusion à Jean-Yves, Alain Michel et Michèle. Se mettre d'accord sur une proposition à faire à la Mairie.

Définir la traversée d'Aubagne pour relier ces lignes.

- Ligne 2 Marseille - Est Huveaune:
- Ligne 6 : La Penne / Aubagne ZI Palud Gemenos
- Ligne 7 : Aubagne, Roquevaire, Auriol, la Destrousse, La Bouilladisse

Pas de continuité cyclable entre Aubagne et La Ciotat :

Maison du vélo : point de jonction des différentes lignes.

Arnaud et Benoît.

Porter une proposition associative (avec AF3V) vers la Mairie.

Local vélo

Michèle a envoyé le projet à la Mairie. Elle va prendre rendez-vous avec monsieur Rousset.

Écologie positive :

Réunion avec la Mairie. Excellente participation de l'association, remarquée par la Mairie.

Détermination d'un mode de fonctionnement-décision sur les différents projets

Le mode de fonctionnement que nous avons défini est :

Définition des objectifs de façon consensuelle en CA ouvert (membre du CA + adhérents).

Définition d'un groupe projet qui s'en occupe, envoyer un mail à tous les adhérents pour savoir qui veut participer.

Avoir au moins un membre du CA qui assure la communication vers le CA.

Quand il y a communication en dehors des membres de l'association, avec des institutions

(Mairie, Métropole, Département, techniciens ...), la Présidente doit systématiquement être en copie.

Les membres du groupe projet organisent librement leur fonctionnement.

En cas de réunion du groupe de projet, un compte-rendu doit être fait et envoyé à chaque membre du CA.

Un point est fait systématiquement fait à chaque CA.

Modalités de diffusion des informations.

Convocation au CA : pour prévenir d'une absence, ne répondre qu'à l'expéditeur.

Page Facebook, site internet, mail (NM)

Michèle est responsable de l'édition, en tant que Présidente d'Action Vélo. Il faut donc qu'elle récupère les identifiants de la page Facebook,

Vincent envoie les identifiants mails à Michèle, Arnaud, Barbara D et Pascal.

Pascal demande à Mathieu et Guy (cf Vincent) un accès administrateur président Action Vélo.

Réunion CA mensuel

Planifier toutes les réunions CA le 1^{er} lundi du mois et faire la demande de la salle à la MVA (vie associative) (Pascal).

Atelier : pas en juillet.

Reprise le 10 ou 11 août si volontaire (envoyer mail de relance Arnaud, Benoit, Michèle, Pascal, Annie).

Vélo-guinguette du 26 juillet :

Baignade à Cassis, allé en train, retour en vélo.

Arnaud absent.

Faire relance par mail (Pascal)

Passage de relais entre Vincent et Arnaud, Barbara et Pascal pour le secrétariat :

Réunion à prévoir après le 18 juillet, suivant présence des participants. (Pascal).

Reportage télé mouche ou Anonymal TV (NM)

Prochain CA

Disco Soupe avec velo smoothie (NM)

Prochain CA

Logo :

Prochain CA

Fin à 20h50.

Rappel : Sondage atelier vélo cours Foch pour définir qui vient :
<https://framadata.org/m2JdYRcreh2ssUk5>